

Incitation

Taha Hussein — *Kawkab al-Charq*, 17 juillet 1933

Mais il n'éveille personne, et n'éveillera personne. Il n'irritera personne, car son secret est évident, la machination qu'il recèle est apparente, et la ruse qu'il contient est trop manifeste pour demeurer cachée aux gens.

Vous avez lu — sans aucun doute — cette dépêche que le correspondant du Times a câblée à son journal et que les journaux ont publiée le samedi soir. Et vous y avez vu — sans aucun doute — cette phrase suspecte par laquelle le correspondant du Times a conclu son propos sur l'attitude des Égyptiens à l'égard de l'apostolat et des missionnaires. Et vous avez compris — sans aucun doute — que le correspondant du Times n'est ni satisfait ni heureux que l'affaire des missionnaires n'ait pas produit le résultat que les colonisateurs souhaitent, ni abouti à la fin qu'ils veulent lui voir atteindre : cette sédition sombre et ténébreuse où tout se mêle et tout se corrompt, où les péchés se multiplient et les crimes se commettent, où les atteintes aux personnes et aux biens ont lieu, où la division s'installe entre musulmans et non-musulmans, où l'ordre est ébranlé jusqu'aux extrêmes limites du désordre, et où les étrangers accourent à la résidence du Haut-Commissaire en criant au secours et en implorant protection — celui-ci se précipitant alors à leur aide, étendant sur eux le couvert de son voisinage, et annonçant à l'Égypte et au monde qu'il est contraint d'agir pour protéger les personnes et les biens et maintenir la sécurité et l'ordre, maintenant que le gouvernement s'est montré incapable de protéger les personnes et les biens et de maintenir la sécurité et l'ordre.

Voilà ce que les colonisateurs désirent ; voilà ce qu'ils voudraient obtenir et à quoi ils aimeraient parvenir. Et qui sait ? Peut-être que la tranquillité de l'Égypte leur pèse, et que l'agitation des âmes ne leur suffit pas — ce qu'ils veulent, c'est ce désordre exécrable qui permet de saisir les occasions et, comme ils disent, de pêcher en eau trouble. Il est probable que le correspondant du Times n'est pas satisfait de voir l'Égypte — telle qu'elle est maintenant — profondément irritée, mais d'un calme qui embarrasse et exaspère. Il ressemble à cette belle femme enchanteresse que la sérénité de la mer et son immobilité déplaisent, et qui souhaite au capitaine du navire qu'une tempête se lève ou que la mer s'agite quelque peu, pour que le bâtiment soit secoué d'une certaine turbulence.

Le correspondant du Times note que le gouvernement a été contraint de prendre de sévères précautions pour atténuer la colère populaire contre les missionnaires et

pour calmer le rejet qu'éprouvent les gens devant leurs transgressions et leurs excès. Nous aurions préféré que le gouvernement eût pris des mesures propres à apaiser véritablement la colère du peuple, et que le correspondant du Times eût été contraint de consigner autre chose que ce qu'il a consigné — de consigner, par exemple, qu'il avait fermé certains établissements missionnaires pour mettre fin à leurs agressions et calmer ainsi le peuple, et pour effacer leurs péchés et satisfaire ainsi le peuple ; et de consigner, par exemple, qu'il avait donné suite à l'autorisation délivrée par le ministre britannique des Affaires étrangères au Haut-Commissaire de s'entretenir avec le gouvernement de l'organisation de la surveillance à imposer aux missionnaires — qu'il s'était empressé dans cet entretien, l'avait mené à son terme et avait préparé un projet de loi lui permettant d'exercer cette surveillance, et avait œuvré à promulguer cette loi avec le même empressement qu'il met dans d'autres affaires qui ne réclament ni nécessité pressante ni urgence impérieuse. Et de consigner, par exemple, que le gouvernement égyptien avait compris son devoir dans sa plénitude et s'en était acquitté comme doit s'en acquitter un gouvernement avisé, qui connaît la dignité de l'État et veut la préserver, et qui a conclu que la surveillance de l'activité missionnaire et des missionnaires ne suffit pas à satisfaire les Égyptiens, à protéger leurs sacralités et à sauvegarder leur honneur. La voie à cet effet est plutôt d'interdire purement et simplement l'apostolat en Égypte, et de défendre aux étrangers de quelque condition qu'ils soient de s'interposer entre les gens et leurs croyances et religions, et de préparer un projet de loi qui interdise et prohibe absolument l'apostolat. Et de consigner, par exemple, que le gouvernement égyptien avait enfin compris que l'apostolat n'est acceptable que dans les pays de sauvages et de barbares, non dans les pays de civilisation enracinée et de culture avancée ; que l'Égypte a connu le christianisme avant l'Europe et l'Amérique, qu'elle l'a protégé avant l'Europe et l'Amérique, et qu'une gloire chrétienne ancienne s'est élevée en elle, non moins remarquable que la gloire qu'y a atteinte le christianisme en Europe et en Amérique. Des aventuriers et des chercheurs de fortune ne sauraient donc fondre sur l'Égypte au nom d'un christianisme qui y est né et y a trouvé honneur, sécurité et gloire. Et de consigner que le gouvernement avait compris — fût-ce après long délai et longue attente — que l'islam est une religion de bonté et de bienfaisance, une religion d'amitié et de vertu, une religion de civilisation et de progrès, qu'il a sauvé un jour le monde de la tyrannie des tyrans, de l'oppression des oppresseurs et de l'injustice des injustes, et qu'il a arboré l'étendard du savoir et de la civilisation, triomphant et soutenu — et qu'il est aujourd'hui, comme il était hier, capable de sauver les siens et ceux qui ne sont pas des siens de l'injustice, de l'oppression et de la tyrannie, et de protéger et défendre le savoir, et de protéger et cultiver la civilisation. Un pays où le christianisme et l'islam vivent

ensemble dans l'amitié et la concorde ne saurait avoir ses affaires corrompues par un étranger qui favorise une religion contre une autre, qui agresse une religion au nom d'une autre, qui corrompt l'amitié et le bon voisinage entre les deux fois, et qui suscite ces sentiments abominables — les sentiments de fanatisme, de rancœur et de haine — au nom de la croyance et de la religion.

Nous aurions souhaité que le correspondant du Times consignât que notre gouvernement avait compris tout cela et s'était entretenu avec le Haut-Commissaire et avec d'autres ministres plénipotentiaires de la prohibition de l'apostolat et de son extirpation radicale de ce pays. Et nous aurions souhaité qu'il consignât que le gouvernement égyptien islamique avait enfin compris que l'islam n'autorise pas cette forme d'apostolat — tantôt clandestin, tantôt public — et qu'il n'accepte pas qu'un non-musulman adopte une religion vers laquelle il penche ou pour laquelle il manifeste un désir, ainsi qu'il est explicitement énoncé dans le saint Coran ; et que le gouvernement s'était adressé aux puissances en faisant valoir que sa constitution fait de l'islam la religion de l'État, et qu'il ne saurait croire à une partie du Livre et nier l'autre, et qu'il est donc contraint de couper les voies menant à l'apostasie et de supprimer les mobiles et les séductions qui poussent les ignorants et les faibles et qui appâtent les pauvres et les misérables. Nous aurions souhaité que le correspondant du Times consignât tout cela — mais il n'a pu le faire, parce que notre gouvernement n'a été capable ni d'y réfléchir ni d'y songer ; et parce que les savants de l'islam en Égypte n'ont pu — hélas — ni le proclamer à voix haute ni y appeler. Ce que le correspondant du Times a pu consigner, c'est uniquement ce que le gouvernement a fait — et ce que le gouvernement a fait jusqu'à présent se réduit à avoir publié des annonces, à avoir insisté sur ces annonces, puis à s'être empressé d'interdire aux gens de se réunir, sous prétexte que leur rassemblement troublerait l'ordre et exposerait la sécurité au danger. Voilà donc les sévères précautions que le gouvernement a prises pour protéger les missionnaires. Nous aurions souhaité que le correspondant du Times consignât aussi les sévères précautions qu'il a prises pour protéger les Égyptiens de toutes confessions contre les missionnaires étrangers. Nous aurions souhaité qu'il consignât que notre gouvernement avait adopté la position d'une neutralité précise et résolue — retenant chaque partie vis-à-vis de l'autre, repoussant tout agresseur de l'agression et tout transgresseur de la transgression. Mais notre gouvernement — loué soit Dieu pour le bien comme pour le mal — n'a pas permis au correspondant du Times de consigner cela, parce que notre gouvernement — loué soit Dieu pour le bien comme pour le mal — ne connaît la rigueur qu'envers les Égyptiens et l'indulgence qu'envers les étrangers.

Il est certain que le correspondant du Times est satisfait de la rigueur du gouvernement envers les Égyptiens, mais il est irrité par la tranquillité de l'Égypte, par sa maîtrise d'elle-même, par sa préférence pour la quiétude et son évitement de la sédition. Voyez-le : il annonce timidement sa déception que les non-wafdistes ne soient pas en mesure d'exciter les masses et de contraindre véritablement le gouvernement — de le contraindre à user de violence et de rigueur — tandis que le Wafd est prudent, n'appelant ni à la sédition ni ne l'incitant. Le correspondant du Times ne sera satisfait du Wafd que s'il allume le feu de la sédition et le propage jusqu'à brûler toutes choses ; il incite le Wafd à cela, il l'y attire, et il prétend — pour en arriver à cette incitation et à cet attrait — que le Wafd fait preuve de retenue et évite la sédition par égard pour les Coptes qui le soutiennent.

Que Dieu bénisse celui qui a accordé au correspondant du Times l'intelligence et la perspicacité qui lui ont permis d'écrire ces mots. Et pourquoi pas ? Ces mots ne sont-ils pas précisément de nature à provoquer le Wafd et à l'inciter à s'employer à écarter de lui l'accusation de partialité envers les Coptes et de défaillance dans la défense de l'islam — et alors la sédition s'enflamme, son feu s'embrase, et le correspondant du Times obtient le désordre qu'il recherche ? Mais Dieu, qui a accordé au correspondant du Times cette intelligence rare et cette perspicacité consommée, a aussi accordé au Wafd un peu d'intelligence et un peu de perspicacité, et l'a guidé vers la conviction que la sédition profite aux Anglais et non aux Égyptiens, que la sédition nuit au mouvement national égyptien, que la sédition est une chose que ni l'islam ni le christianisme n'agrée, que susciter la sédition est un crime contre l'Égypte et un péché envers l'Égypte — et c'est pourquoi il ne répondra pas à l'appel du correspondant du Times, ne satisfera pas ses vœux ni ceux de ses associés colonisateurs, et ne s'écartera pas de la position qu'il a tenue depuis le premier instant : le rejet de l'apostolat — non par rapport aux seuls musulmans, mais par rapport à tous les Égyptiens ; non par rapport aux seuls faibles et vulnérables, mais par rapport aux adultes responsables et aux forts. Et il ne s'écartera pas de la position qu'il a tenue depuis le premier instant, refusant de se contenter de l'établissement d'abris et d'écoles, et voulant, avant toute autre chose, que le gouvernement s'emploie à promulguer les lois permettant à l'État de surveiller tout enseignement étranger et interdisant absolument l'apostolat en Égypte. Et le Wafd ne s'écartera pas de la position qu'il a tenue depuis le premier instant, dans laquelle il a déclaré par la voix de ses journaux, avec une clarté n'admettant ni doute ni équivoque, que l'apostolat dans un pays comme l'Égypte est un crime contre la civilisation, un crime contre l'humanité élevée, et que le gouvernement égyptien ne saurait ni le tolérer ni se taire à son sujet.

Le Wafd a dit cela depuis le premier instant, il le dit maintenant, et il le dira demain. Le gouvernement doit écouter, et le gouvernement doit s'acquitter de son devoir une fois que ce devoir lui a été clairement montré. Le Wafd n'aurait jamais — si déplaisant que cela soit au correspondant du Times et aux colonisateurs — contraint le gouvernement à le faire par la sédition. Le Wafd n'a rien à voir avec la sédition et la révolution.

Nous savons que la tranquillité du Wafd irrite certains, mais ce que pensent ces messieurs du fait que nous resterons attachés à cette tranquillité résolue — et que nous ne sommes pas tenus de leur épargner les douleurs de leur irritation.